REPUBLIQUE DU BURUNDI
Commission Electorale Nationale Indépendante

CENI

COMMUNIQUE DU 18 JUIN 2010

La déstabilisation de la Commission Electorale Nationale Indépendante du Burundi prend de nouvelles allures.

Au commencement, il y eut la sympathie, l'admiration. Pour une commission électorale, le fait est d'ailleurs rare sur le continent africain.

La Commission Electorale Nationale Indépendante, nommée en mars 2009, fut le résultat d'un large consensus entre les acteurs politiques burundais.

La CENI du Burundi a été saluée par une large opinion nationale et internationale qui a suivi toutes les péripéties de sa naissance.

Aujourd'hui, une question est posée : pourquoi ces foudres s'abattent sur les Commissaires de la CENI ? Pourquoi cette imagination nocive pour salir la CENI ? Qui donne la victoire aux candidats en compétition ? Les électeurs ou les Commissaires de la CENI ? Quelle est le sens profond de la compétition électorale démocratique ? Où est la maturité démocratique ? Où allons-nous ? Tant de questions sans réponses. Le temps des passions et des déceptions ne s'y prête pas pour le moment.

Mais le temps dira un jour la vérité.

Revenons à la déstabilisation de la CENI et de ses Commissaires !

***Siège** : Commune Ngagara, Q. Industriel, Blv de l'OUA, Rue Nyankoni, Parcelle n° 690/C, B.P. 1128 Bujumbura, Tél : 22 27 44 64/22 27 44 62, e-mail : burundiceni@yahoo.fr*

Les rumeurs sur la corruption des membres de la CENI n'ont pas fonctionné. Non. Les membres de la CENI sont des femmes et des hommes d'honneur. Notre serment de KIGOBE (siège de l'Assemblée Nationale du Burundi), le 8 avril 2009, est un serment de dignité et un engagement hautement patriotique.

Les rumeurs sur l'organisation de fraudes électorales massives n'ont pas convaincu. Heureusement que les observateurs nationaux et internationaux étaient présents sur le terrain ce 24 mai 2010.

Que seraient devenus les résultats des élections communales du 24 mai 2010 si la Commission Electorale Nationale Indépendante du Burundi n'avait pas accrédité des milliers d'observateurs pour suivre le scrutin communal ?

Pour certains acteurs politiques, la crédibilité de la CENI est morte avec l'annonce des résultats provisoires des élections des conseils communaux du 24 mai 2010. La confiance en la CENI a disparu ; à la place s'installent de manière dangereuse les passions, les doutes et les déceptions.

Les rumeurs sur les démissions des Commissaires de la CENI n'ont pas fait long feu.

Le Burundi des rumeurs est un village de mensonges, de tracts et de fuites en avant.

Sur quelle planète sommes-nous ? Les observateurs étrangers y perdent le latin. Les analystes objectifs expriment leurs déceptions. Ainsi va le Burundi des démocrates sans convictions !

Pour déstabiliser la CENI, les mots et les rumeurs n'ont pas suffi pour démolir le moral et la cohésion de l'équipe.

Aujourd'hui, la guerre des mots prend une nouvelle tournure : les « fausses lettres » avec l'en-tête de la Commission, la signature du Président de la CENI et le cachet de la même institution, le tout dans un montage criminel, à l'aide d'un « collage » vicieux de papiers ou lettres de la CENI. Heureusement que les diables ont leur piège à eux.

La « vraie fausse lettre », officiellement écrite « A Monsieur le Ministre de la sécurité Alain Guillaume BUNYONI » circule au Burundi et à l'étranger. Les sites web entrent dans la danse et dans le combat. Le relais est garanti.

L'objet de la lettre serait la « Réplique à votre lettre du 17 mai 2010 ». La fameuse lettre est tombée dans le piège de l'intention de son auteur.

L'auteur ou le laboratoire de cette « fausse lettre méchante » découvrira un jour qu'on ne peut pas mentir à tout le monde tout le temps et en même temps.

Quant au projet criminel que « les coupeurs » et « les colleurs » de morceaux de lettres collent au Président de la CENI, en passant par les autorités en charge des questions de sécurité, la manipulation et le mensonge frisent le ridicule.

Cher auteur (in) connu de la « méchante lettre » du 20 mai 2010 – N° Réf : CENI/ /2010 -, franche collaboration. (J'ai constaté que vous adorez la formule, même en vous adressant à un Ministre de la sécurité). Moi, j'aurai écrit « Sécurité Publique » et terminé ma lettre, au moins, par « haute considération ».

Le temps nous dira plus tard si « le bordereau de versement » dont parle votre lettre « montée » et « manipulée » et « la corruption » des Commissaires de la CENI peuvent acheter la conscience de tous les électeurs des collines et quartiers du Burundi.

C'est la première fois que la CENI apprend que la corruption puisse passer par des lettres officielles adressées à un membre du Gouvernement. Quel projet satanique !

Stop aux mensonges, s'il vous plaît ! Pour l'intérêt de la nation burundaise.

Pierre Claver NDAYICARIYE

Président de la CENI

REPUBLIQUE DU BURUNDI
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI
18/06/2010